Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle FUNDAMENTAL asbl,

ayant son siège social à l'adresse 49, rue N.S. PIERRET
L-2335 LUXEMBOURG,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F8084,

(à biffer si non applicable), représentée par STEVE KANIEK, PRÉSIDENT

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Steve KANIEK
Fonction: Président
Date: 13.10.2022
Cachet:

FUNDAMENTAL
ASBL.,
SIÈGE SOCIAL 49, RUE N.S.PIERRET
L-2335 LUXEMBOURG G.-D.
DE LUXEMBOURG.

Nom:
Fonction:

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture